CCI NANTES ST-NAZAIRE

Communiqué de presse

Nantes, le 17/06/2017

Assemblée générale de la CCI Nantes St-Nazaire

Ce vendredi 17 juin, la CCI Nantes St-Nazaire a tenu son Assemblée Générale, en présence des membres des six Conseils Territoriaux. Les temps forts de cette séance exceptionnelle : la consultation locale pour le transfert de l'aéroport Nantes Atlantique, le bilan des actions menées par les Conseils Territoriaux et une présentation du Schéma départemental d'aménagement numérique.

En introduction de la séance Jean-François Gendron, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, est intervenu sur la succession de manifestations, de grèves qui nuit à l'économie et l'image du territoire. Il a dénoncé fortement les blocages, coupures sauvages d'électricité, entraves à la circulation qui mettent en péril l'activité économique et l'emploi. La CCI est intervenue sur plusieurs fronts avec notamment une mobilisation des organisations, des clubs et des associations d'entreprises devant la Préfecture le 27 mai dernier pour défendre le droit de travailler. Dans cette période difficile, la CCI accompagne les commerçants qui souhaitent faire le dépôt d'une plainte collective visant à obtenir l'indemnisation de leur préjudice. La CCI s'engage également, avec la Ville de Nantes l'association Plein Centre, la CMA et les organisations professionnelles à un plan de reconquête du centre-ville visant à redonner envie de le fréquenter.

Parmi les questions statutaires traitées par l'assemblée ont figuré l'approbation à l'unanimité des comptes exécutés 2015 de la CCI Nantes-St-Nazaire. L'assemblée a également approuvé sa participation au capital de la SAS patrimoniale en cours de création par la Société d'Equipement de la Loire-Atlantique pour accompagner le développement économique du département.

Premier Sujet de cette assemblée : la consultation locale liée au **transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique,** le dimanche 26 juin prochain. Jean-Francois GENDRON a insisté sur l'importance de ce projet pour le développement économique du territoire : « *J'incite les chefs d'entreprises à se mobiliser et voter OUI au transfert de l'aéroport, car il s'agit d'un véritable levier de développement économique pour notre territoire. C'est l'attractivité du Grand ouest qui est en jeu, mais aussi le business des entreprises. Choisir le transfert de l'aéroport, c'est permettre la création d'emplois, le développement des filières stratégiques et le rayonnement de nos entreprises à l'international.*»

Autre sujet d'importance : les Conseils Territoriaux de la CCI. Lors de cette mandature, **plus de 170 chefs d'entreprise se sont impliqués au sein des 6 Conseils Territoriaux pour prendre une part active dans les décisions qui engagent l'avenir des territoires**. Plus d'une cinquantaine d'actions en faveur du développement économique sont à leur actif ! La séance a été l'occasion de revenir sur quelques actions marquantes comme la 1ère édition de l'évènement Pays de Retz Entrepreneurs qui a réuni plus de 700 chefs d'entreprise en mars 2016, ou encore, le groupe de travail « Ancenis Export » créé pour inciter les chefs d'entreprise du Pays d'Ancenis à jouer collectif dans leur développement à l'international.

Autres actions distinguées :

- La création en 2012 du Club des Entreprises du Pays de Savenay par le Conseil Territorial Arc Loire et Vilaine qui réunit aujourd'hui plus de 80 adhérents.
- Le Conseil Territorial du Vignoble nantais est revenu sur la création d'associations d'entreprises de zones d'activité (à Clisson, Vallet et Saint-Julien-de-Concelles), qui visent toutes 3 à travailler avec les collectivités aux requalifications des zones.
- Le Conseil Territorial Presqu'île Estuaire a créé en 2012 une commission, composée de 8 chefs d'entreprises, dédiée à la démarche prospective « Destination 2030 » portée par la CARENE. Complètement intégré au projet, la commission représentait la vision économique dans l'évolution du territoire et élaborait des propositions en faveur du développement des entreprises.
- Des speeds-alternance ont eu lieu sur le Pays de Châteaubriant en mars 2016 à l'initiative du Conseil Territorial. 16 entreprises se sont mobilisées et ont rencontré 80 jeunes, aboutissant à de nombreux contrats d'apprentissage ou d'alternance.

Jean-Luc Cadio, Vice-Président de la CCI, a souligné l'efficacité des Conseils Territoriaux « *Pilier de cette mandature, les Conseils territoriaux et leurs membres ont su construire des projets de développement pour les territoires, en coopération avec les acteurs locaux et les collectivités.*»

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr

Troisième sujet majeur de la séance, l'intervention de Bernard Gagnet, Vice-président du conseil départemental de Loire-Atlantique au développement des territoires, sur les infrastructures numériques.
Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) fixe pour ambition le très haut débit pour tous les foyers et entreprises de Loire-Atlantique d'ici 2025-2030. Avec notamment pour objectifs : un haut débit de qualité (8 Mbits/s) pour les entreprises et le développement du très haut débit dans les zones d'activités et les sites prioritaires. Les membres de l'assemblée ont insisté sur l'importance majeure de ce schéma pour les entreprises et notamment dans les zones rurales et littorales du département.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr